

Dieux de l'Orient en Hainaut à l'époque romaine

Richard VEYMIERS

Aux premiers siècles de notre ère, le nord de la Gaule, « pacifié » et régi par Rome, connaît d'importantes mutations religieuses et voit notamment s'installer des divinités originaires de l'Orient. La présence de témoignages relatifs aux cultes de Cybèle et Attis, Isis et Sérapis, Mithra ou Sabazios dans nos régions a été soulignée dès la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, dans le contexte historiographique qui a vu naître la catégorie même de « religions orientales ».

C'est l'historien belge des religions, Franz Cumont (1868-1947), qui sacralise en quelque sorte le concept dans sa brillante synthèse parue en 1906 : *Les religions orientales dans le Paganisme romain*¹. Héritier notamment d'Ernest Renan, auquel on doit la célèbre maxime « si le christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste »², il conçoit les « religions orientales » comme un phénomène cohérent, voire unitaire, faisant figure de transition entre le paganisme traditionnel déclinant et le christianisme triomphant. Cette évolution, qu'il qualifie de révolution morale, s'expliquerait par les « mystères » qui caractérisaient les cultes d'origine égyptienne, syrienne, anatolienne et même thrace. Bien que d'aspect encore primitiviste, satisfaisant les sens par leurs mises en scène, ces rites offraient aux initiés une vie religieuse forte, spirituelle et morale, et la promesse d'un salut de l'âme dans l'au-delà. Grâce à leurs « mystères », les « religions orientales » ont connu un formidable succès qui, pour reprendre les mots de Cumont³, « a aplani les voies au christianisme et annoncé son triomphe ».

Cette vision cumontienne, fidèle à l'orientalisme de l'époque (ex *Oriente lux!*), s'impose longtemps sans véritable remise en question⁴. Le concept de « religions orientales » devient incontournable, ainsi qu'en témoigne la fameuse collection des *Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire Romain*⁵, fondée en 1961 par

¹ F. CUMONT, C. BONNET et Fr. VAN HAEPEREN (éd.), *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 5^e éd., Turin, 2006 (*Bibliotheca Cumontiana. Scripta Maiora*, 1).

² E. RENAN, *Histoire des origines du christianisme. VII. Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, Paris, 1882, p. 579.

³ Fr. CUMONT, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 211.

⁴ Voir toutefois les distances déjà prises par J. TOUTAIN, *Les cultes païens dans l'empire romain. Première partie. Les provinces latines. Tome II. Les cultes orientaux*, Paris, 1911.

⁵ Devenue depuis 1992, signe des temps, la série *Religions in the Graeco-Roman World*, forte désormais de près de 170 titres.

Maarten J. Vermaseren. S'il doit beaucoup à cette série, l'accroissement de la documentation va toutefois peu à peu révéler l'inadéquation d'un tel concept aux réalités religieuses de l'Empire romain. En 1987, Walter Burkert souligne que les mystères ne sont pas nécessairement tardifs, orientaux ou centrés sur la question du salut, invalidant ainsi l'équation de Cumont avec les «religions orientales»⁶. En 1989, Robert Turcan, dans son livre à succès, *Les cultes orientaux dans le monde romain*⁷, va, tout en reprenant l'ossature de l'analyse de Cumont, commencer à prendre ses distances envers cette «typologie quelque peu abstraite ou même étrangère à l'histoire»⁸. L'absence d'homogénéité de l'ensemble ainsi défini crée un malaise général qui s'exprime souvent en embellissant de guillemets l'expression «religions orientales».

En réalité, durant l'Antiquité, ces «religions orientales» n'ont pu former une unité que dans les propos de quelques polémistes chrétiens, comme Firmicus Maternus (IV^e siècle apr. J.-C.)⁹, même si elles avaient déjà suscité des réactions xénophobes chez un vieux Romain comme Juvénal (I^{er}/II^e siècles apr. J.-C.) ou un Lucien de Samosate (II^e siècle apr. J.-C.)¹⁰. Elles ne correspondent pas à la typologie religieuse en vigueur dans l'Empire, où les cultes n'étaient nullement classés selon leur origine géographique. Ainsi, les notions d'*oriens/orientalis* n'ont jamais été utilisées dans le domaine religieux. Ces cultes, que les modernes ont pris l'habitude de qualifier d'«orientaux», étaient considérés par les Romains comme des *sacra peregrina* lorsqu'ils étaient reconnus par les autorités et accueillis officiellement, sinon comme des *externae religiones* ou des *peregrinae superstitiones*, parfois perçues comme menaçantes, voire illégales. Quant au caractère «oriental» de ces religions, il ne peut reposer, dans les esprits romains empreints de «préjugés frappés au sceau de l'exotisme bigarré et excessif», que dans leurs aspects externes et formels, c'est-à-dire linguistiques, iconographiques ou rituels¹¹. Or, si l'on aborde l'ensemble de la documentation, et pas seulement la tradition littéraire, l'intégration aux formes religieuses gréco-romaines frappe plus que le maintien de ces traits orientaux originels¹². Naturalisés, ces cultes, qu'ils soient publics ou non, appartiennent désormais aux «religions de Rome»¹³.

Le concept des «religions orientales», parfois redéfinies comme «gréco-orientales»¹⁴, paraît aujourd'hui désuet et peu opératoire. Un groupe de recherche international s'est ainsi attaché, près de cent ans après Cumont, entre 2004 et 2006, à repenser les «religions orientales» en essayant de comprendre les polythéismes antiques de l'intérieur, sans forcément les considérer comme l'opposé du

⁶ Pour la version française, W. BURKERT, *Les cultes à mystères dans l'Antiquité*, Paris, 2003 (*Vérité des Mythes*, 22), p. 4-6.

⁷ R. TURCAN, *Les cultes orientaux dans le monde romain*, Paris, 3^e éd., 2004 (*Histoire*).

⁸ R. TURCAN, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 13.

⁹ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁰ *Ibid.*, p. 16-18.

¹¹ N. BELAYCHE, «L'Oronte et le Tibre: l'Orient des cultes orientaux de l'Empire romain», in M. A. AMIR-MOEZZI et J. SCHEID (éd.), *L'Orient dans l'histoire religieuse de l'Europe. L'invention des origines*, Turnhout, 2000 (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses*, 110), p. 1-35.

¹² N. BELAYCHE, «DEAE SVRIAE SACRVM. La romanité des cultes orientaux», in *Revue historique*, 302.3, p. 565-592.

¹³ M. BEARD, J. NORTH et S. PRICE, *Religions de Rome*, Paris, 2006 (*Antiquité/Synthèses*, 10), p. 239 et suiv. Ainsi que l'écrit OVIDE, *Fastes*, IV, 270, «Rome est digne d'être le rendez-vous de tous les dieux».

¹⁴ Par exemple, R. TURCAN, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 13.

monothéisme¹⁵. De la sorte, les « religions orientales » perdent une grande part de leur différence. Elles constituent des options dans un paysage religieux fluide, habitué depuis Hérodote aux mécanismes de comparaison et d'*interpretatio* des cultes des « Autres ». Dans un cadre aussi ouvert que celui de l'Empire romain, les cultes voyagent, cohabitent, dialoguent, se mêlent, par le biais de textes, d'images et de rites, en impliquant des populations variées, soucieuses d'identité, dans une panoplie de situations. Il y a une sorte de « marché religieux »¹⁶, avec des choix multiples, qui ne sont nullement exclusifs, mais cumulatifs, un même individu pouvant adhérer à la fois à des cultes traditionnels et à d'autres d'origine étrangère, souvent subtilement valorisés et intégrés dans les panthéons locaux.

Cela dit, le concept des « religions orientales » défini par Cumont « traduit néanmoins, quoique maladroitement, l'évolution de la religiosité du temps »¹⁷, où le pluralisme n'était pas porteur que de différenciation, mais ouvrait aussi la voie à une conception universelle du divin dans des contextes précis¹⁸. La littérature moderne aura bien du mal à se départir d'un « label aussi commode qu'imprécis »¹⁹ face à une historiographie qui jusqu'en des temps récents, sinon présents, a fait cohabiter des divinités certes différentes, mais bien d'origine étrangère. Conscient que ces cultes n'ont plus vraiment de raison de former un ensemble et d'être ainsi isolés dans le paysage religieux gréco-romain, nous les rassemblons ici à nouveau, quitte à renforcer malgré nous le malentendu, puisqu'il s'agit dans le cadre de cette exposition d'étudier les rapports avec l'Orient.

Si l'on considère l'Orient au sens romain du terme, donc en y intégrant l'Asie et l'Égypte, notre attention se portera sur les témoignages laissés par Cybèle, Isis, Mithra ou Sabazios, mais non ceux de Dionysos/Bacchus, qui, bien qu'il fût originaire de Grèce, avait rejoint le panthéon oriental de Cumont²⁰ en raison de ses aspects mystérieux. Le territoire envisagé dans cette exposition, soit la région transfrontalière du Hainaut, couvrant l'ancien comté et la province belge actuelle, ne correspond à aucune circonscription dans l'Antiquité. Au Haut-Empire, une telle zone (fig. 1) appartient essentiellement à la Cité des Nerviens, dont le chef-lieu est *Bagacum* (Bavay), et se prolonge à l'ouest dans le pays des Ménapiens et à l'est dans celui des Tongres. Les cultes qui nous intéressent se sont diffusés dans cette aire grâce au réseau routier qui se développe autour d'un axe majeur, stratégique sur les plans militaire et économique, reliant les villes de Cassel, Bavay, Tongres et Cologne, et donc le Rhin à la mer du Nord.

¹⁵ Ce programme sur *Les religions orientales dans le monde grec et romain*, dirigé par C. BONNET, J. RÜPKE et P. SCARPI, a donné lieu à quatre publications majeures : le dossier « Les religions orientales : approches historiques / Die orientalischen Religionen im Lichte der Forschungsgeschichte », in *Archiv für Religionsgeschichte*, 8, 2006, p. 151-272; C. BONNET, J. RÜPKE et P. SCARPI (éd.), *Religions orientales – culti misterici. Neue Perspektiven – nouvelles perspectives – prospettive nuove*, Stuttgart, 2006; C. BONNET, S. RIBICHINI et D. STEURNAGEL (éd.), *Religioni in contatto nel Mediterraneo antico. Modalità di diffusione e processi di interferenza. Atti del 3 colloquio su "Le religioni orientali nel mondo greco e romano"*, Lovenjo di Menaggio (Como), 26-28 maggio 2006, Pise, 2008 (*Mediterranea*, 4); C. BONNET, V. PIRENNE-DELFORGE et D. PRAET (éd.), *Les religions orientales dans le monde grec et romain : cent ans après Cumont (1906-2006). Bilan historique et historiographique. Colloque de Rome, 16-18 novembre 2006*, Bruxelles-Rome, 2009 (*Institut historique belge de Rome. Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes*, 45).

¹⁶ L'expression revient à J. NORTH, « The Development of Religious Pluralism », in J. LIEU, J. NORTH et T. RAJAK (éd.), *The Jews among Pagans and Christians: In the Roman Empire*, Londres - New York, 1992, p. 178.

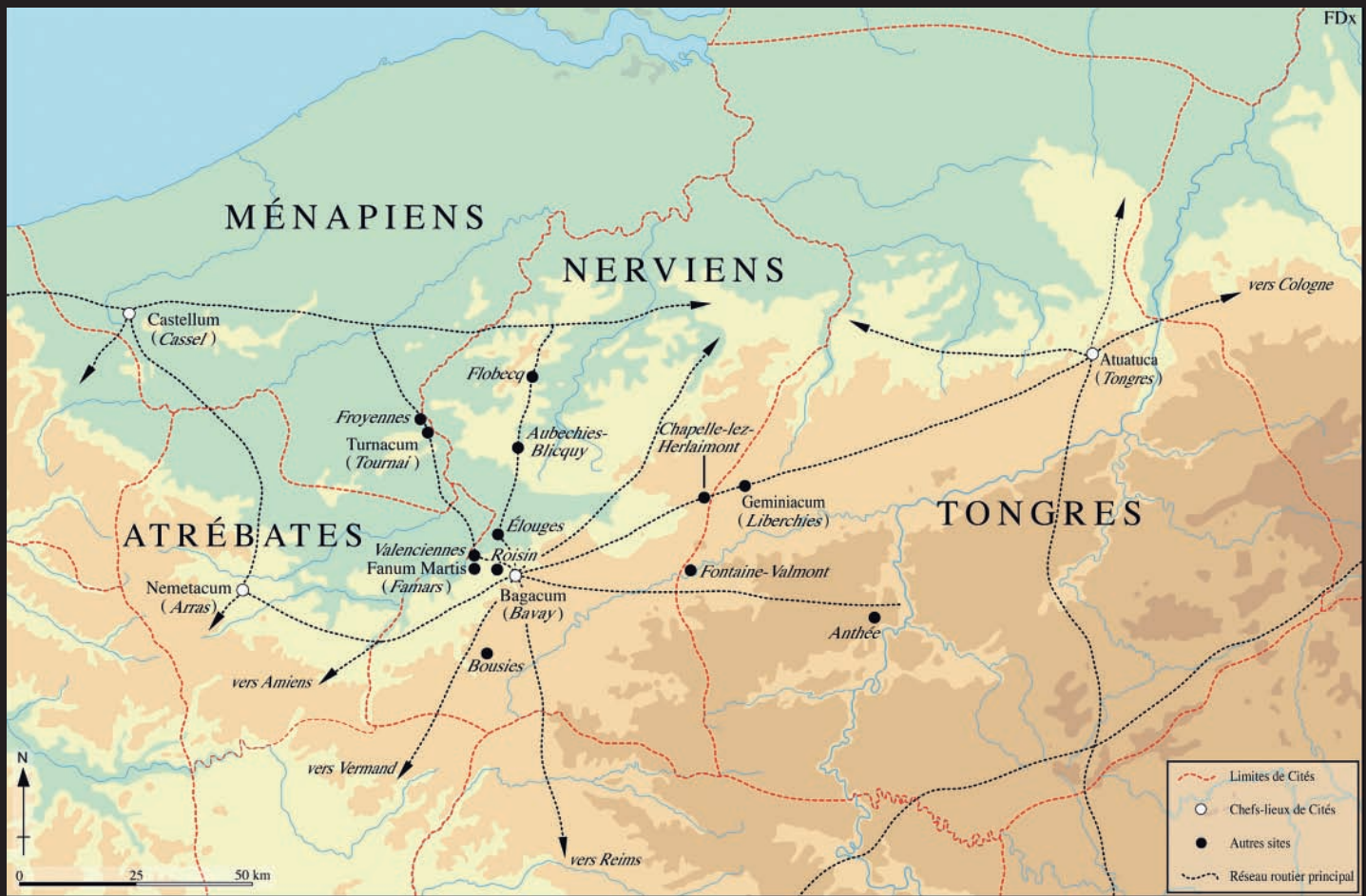
¹⁷ C. BONNET, « Religions orientales, une idée contestée », in *Le Monde de la Bible*, 181, janvier-février 2008, p. 37.

¹⁸ N. BELAYCHE et E. REBILLARD, « Cultes orientaux et pluralisme religieux. Introduction thématique », in C. BONNET, S. RIBICHINI et D. STEURNAGEL (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 15), p. 137-149, qui nuancent ainsi la vision actuelle d'un « marché religieux », induisant la notion de compétition.

¹⁹ L. BRICAULT, « Les religions orientales dans les provinces occidentales sous le Principat », in Y. LE BOHEC (dir.), *Rome et les provinces occidentales de 197 av. J.-C. à 192 apr. J.-C.*, Nantes, 2009, p. 129-153.

²⁰ Fr. CUMONT, *op. cit.* (*supra* n. 1), p. 315-337, où l'on trouve un supplément, inséré dans la 4^e édition, sur « les mystères de Bacchus à Rome ». De même, R. TURCAN, *op. cit.* (*supra* n. 7), p. 289-324, consacre son dernier chapitre à « Dionysos et Sabazios ».

Fig. 1. Carte du Hainaut dans le cadre géopolitique du Haut-Empire romain.
© Fabrice Delrieux.



Cybèle, Attis et le culte métrouaque²¹

Implantée en Grèce dès le V^e siècle, Cybèle, la Mère de Pessinonte, fait son entrée à Rome en 204 av. J.-C. suite à une consultation des *Livres Sibyllins*²² recommandant de se rendre à Pergame, capitale du royaume des Attalides, pour en rapporter son symbole, une pierre noire, et ainsi mettre fin au conflit avec Carthage. Le bétyle de cette déesse à la fois étrangère et ancestrale, puisqu'on l'appelle officiellement « Grande Mère Idéenne (= native du Mont Ida à Troie) des dieux », est installé à l'intérieur du *pomerium*, sur le Palatin, où un temple lui est consacré quelques années plus tard, en 191. L'intégration de la Grande Mère dans la *res publica*²³ est désormais commémorée chaque année par les *Megalesia*, une fête d'ordonnance romaine, s'ouvrant toutefois le 4 avril par une procession où le culte phrygien est autorisé à s'exprimer, la déesse étant installée sur les nuques de ses servants orientaux, les galles émasculés²⁴.

En dehors de ce moment singulier, bien que bénéficiant d'une reconnaissance officielle, la Mère asiatique est confinée dans son temple, sous étroite surveillance. Le culte public reste quant à lui de forme romaine²⁵ jusqu'à ce que l'empereur Claude lève les restrictions qui touchent le rituel phrygien²⁶. Entre les règnes de Claude et d'Antonin le Pieux, se met en place le cycle d'une autre fête que l'on appelle souvent, par analogie avec le calendrier pascal, la « semaine sainte d'Attis »²⁷. Ces cérémonies du mois de mars, auxquelles participent, outre les galles, des collègues de citoyens romains, les cannophores (porte-roseaux) et les dendrophores (porte-arbres), assurent la fécondité des cultures en même temps que le salut de l'Empire en commémorant la mort et la renaissance d'Attis. Ainsi mis en scène, ce jeune pâtre, amant de Cybèle, qui, pris de folie, s'était émasculé au pied d'un pin avant de revenir à la vie, finit par jouir d'un culte officiel en tant que parèdre de la déesse.

Au cours de la seconde moitié du II^e siècle, sous Antonin, le culte métrouaque franchit une nouvelle étape dans sa romanisation. De nouveaux prêtres, les archigalles, choisis parmi les citoyens et donc non castrés, présidant aux cérémonies, et notamment à une nouvelle pratique rituelle, le taurobole ou le criobole²⁸. Installé dans une fosse, le fidèle est aspergé du sang d'un taureau ou d'un bélier sacrifié auquel on a arraché au préalable les testicules²⁹. Assimilé à la victime, il devient en quelque sorte un « Attis » en évitant une réelle castration. Grâce à ce sacrifice de substitution³⁰, les Romains,

²¹ Comme *isiaque* pour Isis ou *mithriaque* pour Mithra, l'adjectif *métrouaque* désigne tout ce qui concerne le culte de Cybèle et d'Attis. Citons, parmi une bibliographie très abondante, l'inventaire de M. J. VERMASEREN, *Corpus Cultus Cybelæ Attidisque* (CCCA), 7 vol., Leyde, 1977-1989 (*Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain* (ÉPRO), 50/1-7); les synthèses de H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 107), M. J. VERMASEREN, *Cybele and Attis. The Myth and the Cult*, Londres, 1977, et Ph. BORGEAUD, *La Mère des dieux. De Cybèle à la Vierge Marie*, Paris, 1996; les articles de M. J. VERMASEREN et M. B. DE BOER, «Attis», in *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* (LIMC), I/1, 1981, p. 22-44, et E. SIMON, «Kybele», in LIMC, VIII/1, 1997, p. 744-766.

²² Ces recueils d'oracles en vers grecs, généralement associés à la Sibylle de Cumes, justifiaient par leur haute antiquité de nombreuses innovations, notamment l'admission de nouveaux cultes (M. BEARD, J. NORTH et S. PRICE, *op. cit.* [supra n. 13], p. 76-77).

²³ J. BREMMER, «The Legend of Cybele's Arrival in Rome», in M. J. VERMASEREN (éd.), *Studies in Hellenistic Religions*, Leyde, 1979 (ÉPRO, 78), p. 9-22.

²⁴ Ainsi que le décrit, par exemple, OVIDE, *Fastes*, IV, 185-186.

²⁵ DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquitates Romanae*, II, 19, 4: «Et même s'il est arrivé aux Romains d'introduire quelque culte par la volonté d'un oracle, ils le célèbrent selon leurs propres rites».

²⁶ À en croire JEAN LE LYDIEN, R. WUENSCH (éd.), *Liber de mensibus*, Stuttgart, 1898 [réédition 1967] (*Bibliotheca scriptorum græcorum et romanorum Teubneriana*).

²⁷ Sur le développement de ce cycle liturgique, P. LAMBRECHTS, «Les fêtes phrygiennes de Cybèle et d'Attis», in *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, 1952, p. 141-170, et D. FISHWICK, «The Cannophori and the March Festival of Magna Mater», in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 97, 1966, p. 193-202.

²⁸ R. DUTHOY, *The Taurobolium. Its Evolution and Terminology*, Leyde, 1969 (ÉPRO, 10).

²⁹ Pour la description d'un taurobole à la fin du IV^e siècle, PRUDENCE, *Persitephanon*, X, *Romanus contra gentiles*, 1006-1085.

³⁰ «Une alternative autant politique que mystique», selon Ph. BORGEAUD, *op. cit.* (supra n. 21), p. 134.

y compris les femmes, peuvent à n'importe quel moment de l'année être consacrés à la *Mater Magna*.

L'époque antonine marque l'expansion du culte métrouaque dans l'Occident romain. Des documents de toute nature témoignent de son implantation en Gaule³¹. Aucun temple de Cybèle n'y a toutefois assurément été découvert³². Un édifice du début du III^e siècle mis au jour à *Nemetacum* (Arras)³³, avec une statue en porphyre rouge et une statuette en bronze d'Attis, a pu accueillir un cercle d'adorateurs, mais les fosses qu'on y a relevées n'ont pas servi pour des tauroboles. L'épigraphie est plus riche d'informations. Une soixantaine d'inscriptions, dont la plus ancienne, datée de 160, figure sur un autel de *Lugdunum* (Lyon)³⁴, commémorent des tauroboles célébrés en Gaule, souvent pour le salut de la maison impériale³⁵. En dehors des grands centres, dans des contextes plus indigènes, la *Mater Magna* a pu s'installer en s'associant à certaines déesses-mères locales. Ainsi, à Boulogne-sur-Mer, une statuette en terre cuite paraît afficher une confluence entre les images de Cybèle et de Nehalennia³⁶. Quant à Attis, s'il ne compte guère dans l'épigraphie, son image est fréquente, en particulier dans les contextes funéraires³⁷, par exemple à Vervoz, dans le Cendrois, sur un tambour de colonne qui le montre dans une attitude méditative³⁸.

La présence du culte métrouaque est attestée en Hainaut par une série homogène de poignées en bronze. Franz Cumont en relève déjà toute l'originalité dans un article paru en 1908 regroupant dix exemplaires³⁹. D'autres ayant été depuis mises au jour, on en connaît aujourd'hui plus d'une vingtaine. C'est la capitale des Nerviens, *Bagacum* (Bavay), qui a livré le plus grand nombre de ces poignées. La mieux connue apparaît au milieu du XVIII^e siècle dans la collection du comte de Caylus avant d'entrer au Cabinet des Médailles de Paris⁴⁰. Deux autres, fragmentaires, sont signalées chez des collectionneurs privés à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle⁴¹, tandis qu'une quatrième a été trouvée en 1951, dans le cryptoportique, à l'ouest du Forum⁴². En 1969, une cachette de bronzes, à la fois riche et disparate, mise au jour au nord-est de la basilique, en révèle encore six autres, dont deux fragmentaires⁴³.

De telles poignées ont aussi été recueillies le long des routes qui rayonnent autour de Bavay. Un certain nombre ont été découvertes au XIX^e siècle à Bousies⁴⁴, une commune située à proximité de la voie Bavay-Vermand. Un fragment, attesté en 1824 dans la collection Niveleau, est réputé provenir de *Fanum Martis* (Famars), entre les voies Bavay-Cambrai et Bavay-Tournai⁴⁵. Cette origine paraît d'autant plus

³¹ M. J. VERMASEREN, *Corpus Cultus Cybelæ Attidisque* (CCCA), V, Leyde, 1985 (*ÉPRO*, 50), p. 83-163, n° 217-485.

³² R. TURCAN, «La documentation métrouaque en Gaule romaine», in *Revue du nord-Archéologie*, 73, 1991, p. 9-19, et, en particulier, p. 11-13.

³³ Sur cette découverte, A. JACQUES (dir.), *Les cultes à Arras au Bas Empire* (catalogue d'exposition. Arras, Musée des Beaux-Arts, du 26 avril au 17 septembre 1990), Arras, 1990, p. 10 et suiv.; A. JACQUES et E. BELOT, «Le complexe métrouaque d'Arras-Baudimont», in *Revue du nord-Archéologie*, 73, 1991, p. 21-34.

³⁴ CCCA, V, p. 133-134, n° 386.

³⁵ R. TURCAN, *op. cit.* (*supra* n. 32), p. 14-16.

³⁶ E. BELOT, «Boulogne-sur-Mer. Les dieux et les morts dans l'Antiquité», in *Archéologia*, 277, mars 1992, p. 52-59, et, pour la figurine en question, p. 57-59.

³⁷ R. TURCAN, *op. cit.* (*supra* n. 32), p. 16-19.

³⁸ Fr. CUMONT, «Notice sur un Attis funéraire découvert à Vervoz», in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 29, 1900, p. 65-73; CCCA, V, p. 162, pl. CLXI, n° 482.

³⁹ Fr. CUMONT, «Poignées de bronze décorées de bustes de Cybèle et d'Attis», in *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, 22, 1908, p. 219-228.

⁴⁰ G. FAIDER-FEYTMANS, *Recueil des bronzes de Bavay*, Paris, 1957 (*Supplément à Gallia*, 8), p. 93, pl. XXXV, n° 195, avec la bibliographie antérieure.

⁴¹ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 94, n° 198, et H. BIÉVELET et G. FAIDER-FEYTMANS, «Deuxième supplément au Recueil des bronzes de Bavay», in *Gallia*, 21, 1963, p. 248 et 250, pl. II, n° 6.

⁴² G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 93, pl. XXXV, n° 196.

⁴³ St. BOUCHER et H. OGGIANO-BITAR, *Le trésor des bronzes de Bavay*, Lille, 1993 (*Revue du Nord. Hors série. Collection Archéologie*, 3), p. 105-109, n° 165-170.

⁴⁴ A. JACQUES (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 33), p. 48-49, n° 431d-e, en mentionne deux, dont une brisée en deux morceaux, mais R. DELMAIRE, *Le Nord*, Paris, 1996 (*Carte archéologique de la Gaule*, 59), p. 139, en signale au moins cinq.

⁴⁵ A. JACQUES (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 33), p. 48, n° 431c, qui semble correspondre à un fragment autrefois attribué à Bavay par G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 93, pl. XXXIV, n° 197.



Fig. 2. Poignée métroaque, bronze, Famars, II-III^e siècle apr. J.-C. © Stéphane Lancelot, INRAP.



Fig. 3. Poignée métroaque, bronze, Chapelle-lez-Herlaimont, II-III^e apr. J.-C. © Morlanwelz, Musée royal de Mariemont. Cliché Michel Lechien.

plausible qu'un nouvel exemplaire (fig. 2) y a été mis au jour en 2008 lors des fouilles de l'INRAP⁴⁶.

En territoire belge, un fragment a été découvert dans les années 1870 à Élouges, relié à la chaussée Bavay-Gand, et un autre, au début du XX^e siècle à Roisin, non loin de la voie Bavay-Tournai⁴⁷. Deux exemplaires ont été anciennement trouvés sur l'axe Bavay-Cologne, à la frontière entre Nerviens et Tongres, sur le site de Chapelle-lez-Herlaimont (fig. 3), et, un plus à l'est, à *Gemiuiacum* (Liberchies)⁴⁸. Deux autres proviennent de la villa gallo-romaine d'Anthée, en région namuroise, à proximité de la voie reliant Bavay à Trèves⁴⁹. Un dernier (fig. 4-5), dit du «Nord de la France», a fait partie de la collection Gréau avant d'être vendu en 1885 et d'entrer au J. Paul Getty Museum de Malibu⁵⁰.

⁴⁶ Selon le communiqué de presse du 7 octobre 2008, intitulé *Fanum Martis, cité du nord et ses cultes orientaux*, publié le 7 août 2009 sur le site de l'INRAP (<http://www.inrap.fr/>, site consulté le 25 novembre 2009).

⁴⁷ G. FAIDER-FEYTMANS, *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence, 1979, p. 117-118, pl. 76, n° 185-186.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 116-117, pl. 75, n° 183-184.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 118, pl. 77, n° 187-188.

⁵⁰ W. FROEHNER, *Collection Julien Gréau: Les bronzes antiques décrits*, Paris, 1885, p. 18, n° 63; St. BOUCHER, « Un bronze gallo-romain au J. Paul Getty Museum », in *J. Paul Getty Journal*, 9, 1981, p. 101-102, qui publie l'objet sans faire le rapprochement avec celui de la collection Gréau.



Fig. 4. Gravure d'une poignée métrouaque, d'après W. FROEHNER, *Collection Julien Gréau: Les bronzes antiques décrits*, Paris, 1885, p. 18, n° 63).



Fig. 5. Poignée métrouaque, dite du «Nord de la France», bronze, II-III^e apr. J.-C.
© Malibu, J. Paul Getty Trust.

Ainsi que l'avait déjà noté Cumont⁵¹, une telle répartition incite à désigner Bavay comme centre de fabrication de ces poignées. Toutes présentent le même montage iconographique. Au centre, un grand buste frontal de Cybèle, drapée, coiffée d'une couronne à trois pointes, dont la plus large est parfois décorée de petits cercles, émerge d'une sorte de corolle végétale. Ses épaules semblent se perdre de chaque côté dans une sorte de corne d'abondance renversée et cannelée qui supporte un lion, debout de profil, avec la gueule vue de face. Les deux fauves sont tournés tantôt vers la tête de la déesse, tantôt vers les extrémités des ornements recourbés. Celles-ci se terminent par un petit buste d'Attis, drapé, coiffé du bonnet phrygien, et enté sur une pomme de pin. Notons, au-delà de ce schéma fondamental, qu'aucune de ces poignées n'est dans le détail identique à une autre, ce qui suggère l'existence de plusieurs modèles. Leur origine locale transparait dans un style un peu lourd, se manifestant par exemple dans la rondeur des visages. La déformation des motifs, comme la coiffe de Cybèle, peut-être une couronne tourelée stylisée, qui n'est pas sans rappeler la Cybèle-Nehalennia de Boulogne-sur-Mer, reflète aussi la main d'artisans nerviens romanisés.

⁵¹ Fr. CUMONT, *op. cit.* (*supra* n. 39), p. 227.

⁵² Il en va de même pour les poignées bavai-siennes à décor bacchique. Cf. G. FAIDER-FEYTMANS, «Poignées dionysiaques découvertes aux environs de Courtrai (Belgique)», in *Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Rome, 1976 (*Collection de l'École française de Rome*, 27), p. 275-283.

⁵³ Ainsi que veut le démontrer St. BOUCHER, «À propos des poignées métrouaques», in *Latomus*, 42/4, 1983, p. 844-849.

D'une originalité certaine, ces plaques en bronze ajourées, parfois incrustées d'argent (fig. 5), étaient destinées à une clientèle régionale d'une certaine richesse. Quant à leur usage précis, il s'agissait, étant donné leur longueur variant entre 16 et 19 cm, de poignées de meubles luxueux, probablement des coffrets. De tels objets utilitaires ressortissent davantage du décor culturel que du témoignage cultuel⁵². On ne saurait évidemment conclure à la présence d'un culte métrouaque sur chaque site où on les a rencontrés. Le choix des motifs ne nous semble toutefois pas innocent. Même s'il avait surtout valeur décorative⁵³, il rend compte de la popularité de Cybèle et d'Attis dans nos régions aux II^e et III^e siècles de notre ère⁵⁴.

Familiarisés avec l'iconographie métrouaque, les bronziers de Bavay ont également produit des petits bustes d'Attis. On en connaît trois exemplaires anciennement découverts dans la cité, acquis l'un par le Musée des Beaux-Arts de Lille, les deux autres par les Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles⁵⁵. Le dieu, reconnaissable à son bonnet phrygien déformé, y repose sur un calice végétal. Au revers, une mortaise servait à le fixer sur du mobilier plus épais qu'un simple coffret. De telles appliques ne procédaient vraisemblablement pas d'un culte, mais nous informent néanmoins sur la configuration du panorama religieux dans la Cité des Nerviens.

À Aubechies, sur le site de la «Ville d'Anderlecht», non loin d'une voie venant de Bavay, on a découvert peu avant 1848 une statuette panthée en bronze fragmentaire, haute de 12 cm, qui est aujourd'hui égarée⁵⁶. On y voit un dieu juvénile, nu et ailé, paré de deux longues tresses et muni d'une corne d'abondance, que les commentateurs ont identifié à Bacchus ou Apollon. Ses ailes sont réunies par deux barres horizontales superposées garnies de petits bustes féminins. À en croire G. Faider-Feytmans, la barre inférieure supporterait une *Mater* voilée, tandis que la supérieure accueillera au centre une *Tutela* avec couronne hexagonale tourelée, à gauche une Diane avec carquois, et à droite une Junon avec voile et diadème. Les commentateurs antérieurs identifiaient toutefois la déesse tourelée à une Cybèle, plutôt qu'à une *Tutela* indéterminée. De tels *signa panthea*⁵⁷ sont bien connus en Gaule, où ils sont toutefois plus souvent féminins que masculins⁵⁸. Il n'est donc pas exclu que celui d'Aubechies soit issu d'un atelier régional, aux alentours du début du III^e siècle. Quant à Cybèle, elle nous semble mieux convenir à ces représentations panthéistes qui concentrent les pouvoirs divins qu'une *Tutela* locale.

Cette hésitation entre Cybèle et *Tutela* se retrouve, semble-t-il, à Bouesies à propos de la statuette en bronze d'une déesse assise portant

⁵⁴ A. JACQUES (dir.), *op. cit.* (*supra* n. 33), p. 47-48.

⁵⁵ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 89-90, pl. XXXIV, n° 181 («buste de personnage bacchique»), et p. 92, n° 190-191 («bustes»); H. BIÉVELET et G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 41), p. 254, pl. IV, n° 16-17 («bustes d'Attis»).

⁵⁶ S. J. DE LAET et P. MOISIN, «Une statuette de Divinité Panthée trouvée à Aubechies (Hainaut)», in *La Nouvelle Clío. Revue mensuelle de la découverte historique*, 5, 1953, p. 10-17, pl. I; É. THÉVENOT, «Statuettes panthées de l'époque romaine», in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 5, 1954, p. 279-287, fig. 115; G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 71-73, pl. 33, n° 54.

⁵⁷ Récemment, M. MALAISE, «Emblème isiaque complexe d'un *signum pantheum* en bronze», in L. BRICAULT (dir.), *Bibliotheca Isiaica I*, Bordeaux, 2008, p. 53-58.

⁵⁸ Le seul autre dieu panthée avec bustes surimposés a été découvert chez les Éduens, à Anost-en-Morvan. Il tient une double *cornucopia* que surmonte le buste d'une déesse à couronne murale, une Cybèle ou une *Tutela* (H. GRAILLOT, «Mercure panthée. Bronze gallo-romain d'Autun», in *Revue archéologique*, 37, 1900, 220-237, pl. XII).



Fig. 6. Gravure d'une statuette d'Attis, Tournai, II-III^e siècle apr. J.-C., d'après L. PIGNORIUS, *Magnæ Deum matris idææ et Attidis initia. Ex vetustis monumentis nuper Tornaci erutis*, Paris, 1623, pl. I).

une couronne murale⁵⁹. À *Turnacum* (Tournai), en pays ménapien, si l'épithaphe découverte en 1821 sur la Grand-Place ne commémore très probablement pas le souvenir du passage d'un archigalle⁶⁰, une statuette en bronze d'Attis pourrait toutefois y attester une présence métrouaque. Ayant appartenu à la collection du chanoine Denis de Villers, elle n'est connue que par un dessin (fig. 6) reproduit par L. Pignorius à Paris en 1623⁶¹. Son authenticité a été mise en doute⁶² en raison d'anomalies, comme une androgynie accentuée, qui ne sont peut-être dues qu'à la fantaisie du graveur (ou de Pignorius lui-même) interprétant quelque peu un Attis dansant, le corps revêtu d'une tunique et du long pantalon oriental (anaxyrides), laissant apparaître le bas du ventre⁶³.

Isis, Sérapis, Harpocrate et les cultes isiaques⁶⁴

À la suite de la domination de l'Égypte par les Ptolémées, la déesse Isis, hellénisée, essaime dans le bassin méditerranéen, entraînant avec elle une famille divine, dont le cœur est constitué par son époux Osiris ou surtout Sérapis, leur fils Harpocrate et leur compagnon Anubis/Hermanubis, mais dans laquelle gravitent aussi

⁵⁹ Citée dans A. JACQUES (dir.), *op. cit.* (supra n. 33), p. 48-49.

⁶⁰ A. DEMAN et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *Nouveau Recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB 2)*, Bruxelles, 2002 (Collection Latomus, 264), p. 23-25, pl. XXXV, n° 2: *D(is) M(anibus)/monumentum/instituit si/bi vi(v)us Ulpius/lustus Ar ou ar/---*.

⁶¹ L. PIGNORIUS, *Magnæ Deum matris idææ et Attidis initia. Ex vetustis monumentis nuper Tornaci erutis*, Paris, 1623, pl. I. L'ouvrage fut réédité à Venise en 1624.

⁶² G. FAIDER-FEYTMANS, « Cultes orientaux à Tournai à l'époque romaine? La main de Sabazioz », in *Miscellanea in memoriam Paul Coremans, 1908-1965*, Bruxelles, 1975 (*Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, 15), p. 124-134, et, en particulier, 127-129 et 131; G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (supra n. 47), p. 212-213, pl. 198, n° B29.

⁶³ De tels bronzes ont été trouvés à Trèves et en Seine-Maritime (CCCA, V, p. 156, pl. CLIII, n° 456, p. 158, pl. CLVI, n° 466).

⁶⁴ Sur la *gens* isiaque et sa diffusion, citons la synthèse de M. MALAISE, *Pour une terminologie et une analyse des cultes isiaques*, Bruxelles, 2005 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres. Coll. in-8°, 3^e série*, 25); les répertoires de L. BRICAULT, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e s. av. J.-C. - IV^e s. apr. J.-C.)*, Paris, 2001 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 23), Id., *Recueil des Inscriptions concernant les Cultes Isiaques (RICIS)*, 3 vol., Paris, 2005 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 31), Id. (dir.), *Sylloge Nummorum Religionis Isiacæ et Sarapiacæ (SNRIS)*, Paris, 2008 (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 38); les articles de V. TRAN TAM TINH, B. JAEGER et S. POULIN, « Harpocrates », in *LIMC*, IV/1, 1988, p. 415-445, V. TRAN TAM TINH, « Isis », in *LIMC*, V/1, 1990, p. 761-796, J. LECLANT et G. CLERC, « Sarapis », in *LIMC*, VII/1, 1994, p. 666-692, et ceux repris, sous la direction de L. BRICAULT, dans les *Actes des Colloques internationaux sur les études isiaques*, depuis *De Memphis à Rome. Actes du 1^{er} Colloque international sur les études isiaques, Poitiers-Futuroscope, 8-10 avril 1999*, Leyde, 2000 (*RGRW*, 140), et dans la *Série Bibliotheca Isiacæ*, dont le premier volume est paru à Bordeaux en 2008.

Horus, Apis, Boubastis, Hydreios, Neilos et Nephthys. Cette diffusion, que l'on s'accorde aujourd'hui à rattacher initialement au court règne d'Arsinoé II et de Ptolémée II Philadelphe dans les années 270, est suivie d'une seconde vague qui, au cours du II^e siècle av. J.-C., atteint l'Italie, en particulier la Campanie, par l'intermédiaire de négociants italiens ayant connu ces cultes sur l'île de Délos, mais sans doute aussi en Sicile grecque, voire à Alexandrie⁶⁵.

À Rome, s'ils sont attestés sous Sylla, leur acceptation officielle est longue et difficile, réfrénée par les autorités dans des périodes de crise mettant la *pax deorum* en péril⁶⁶. Il faut probablement attendre l'avènement des Flaviens, qui font édifier, à partir de 70 apr. J.-C., un grand sanctuaire sur le Champ de Mars, pour que les divinités isiaques entrent dans la religion publique⁶⁷. Garanties du transport annonaire en provenance d'Alexandrie et donc de l'approvisionnement de Rome, elles reçoivent sous Commode le titre de *Conservator Augusti*⁶⁸. Leur importance culmine sous les Sévères, en particulier Caracalla, dit «l'aimé de Sarapis», qui lui élève un sanctuaire sur le Quirinal, officialisant ainsi l'entrée des cultes isiaques à l'intérieur du *pomerium*⁶⁹. À partir de Dioclétien, les types isiaques envahissent les émissions romaines frappées pour les *Vota publica*, du Nouvel An jusqu'à la fin du IV^e siècle⁷⁰.

Même s'ils revêtent toujours des formes égyptiennes, les cultes isiaques n'en sont pas moins devenus, comme l'écrit Minucius Felix⁷¹, des *sacra romana*. Au I^{er} siècle apr. J.-C., dès le règne de Claude, sinon celui de Caligula, de grandes fêtes isiaques sont inscrites dans le calendrier julien⁷². Le 5 mars, le *Navigium Isidis* lance, après une procession, le navire d'Isis pour marquer l'ouverture de la navigation. Le 28 octobre, les *Isia* commencent dans la douleur de la perte d'Osiris, assassiné par Seth, pour célébrer les jours suivants la redécouverte de son corps par Isis et sa résurrection. Cette histoire est à l'époque impériale instigatrice de «mystères», sur lesquels nous renseigne Apulée vers 170 apr. J.-C.⁷³, mais dont nous n'avons aucune véritable trace dans les provinces occidentales de l'Empire.

La pénétration d'Isis et des siens dans l'Occident romain varie d'un territoire à l'autre. La Gaule, romanisée dès le I^{er} siècle av. J.-C., semble les avoir accueillis assez tôt. Les témoignages se concentrent en Narbonnaise, près du littoral méditerranéen et le long du couloir Rhône-Saône, à partir duquel ils se répandent dans le Nord, où ils se font toutefois beaucoup plus rares⁷⁴. Des sanctuaires sont attestés par l'épigraphie à *Arelate* (Arles), *Nemausus* (Nîmes) et *Cularo*

⁶⁵ Sur la diffusion isiaque, L. BRICAULT, «La diffusion isiaque : une esquisse», in P. C. BOL, G. KAMINSKI et C. MADERNA (éd.), *Fremdheit-Eigenheit. Ägypten, Griechenland und Rom. Austausch und Verständnis*, Stuttgart, 2004 (*Städel Jahrbuch*, 19), p. 548-556.

⁶⁶ Par exemple, les mesures d'Octavien en 28 av. J.-C. (M. MALAISE, «Octavien et les cultes isiaques à Rome en 28», in L. BRICAULT et R. VEYMIERS [éd.], *Bibliotheca Isiaca II*, Bordeaux, sous presse) ou celles de Tibère en 19 apr. J.-C. (Br. ROCHETTE, «Tibère, les cultes étrangers et les astrologues (Suétone, *Vie de Tibère*, 36)», in *Les Études classiques*, 69.2, 2001, p. 189-194).

⁶⁷ J. SCHEID, «Le statut du culte d'Isis à Rome sous le Haut-Empire», in C. BONNET, V. PIRENNE-DELFORGE et D. PRAET (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 15), p. 173-185.

⁶⁸ Ainsi qu'en témoignent certaines émissions romaines (*Sylloge Nummorum Religionis Isiaca et Sarapiacae*, 192-193 et 244, Roma M5a-b, 19 et 21).

⁶⁹ Sur l'attitude des empereurs depuis les Julio-Claudiens jusqu'aux Sévères, V. TRAN TAM TINH, «Les empereurs romains versus Isis, Sérapis», in A. SMALL (éd.), *Subject and Ruler: The Cult of the Ruling Power in Classical Antiquity*, Ann Arbor, 1996 (*Journal of Roman Archaeology Supplementary Series*, 17), p. 215-230.

⁷⁰ A. ALFÖLDI, *A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IVth Century*, Budapest, 1937.

⁷¹ MINUCIUS FELIX, *Octavius*, 22, 1.

⁷² Voir, par exemple, les *Ménologes rustiques* (*RICIS*, n° 501/0219) ou le calendrier tardif de Philocalus (*RICIS*, n° 501/0221).

⁷³ La consécration de Lucius décrite dans le livre XI des *Métamorphoses*.

⁷⁴ Pour le recensement des *isia* gaulois, L. BRICAULT, *Atlas* (*supra* n. 63), p. 96-107 et 130-135; J. LECLANT, «La diffusion des cultes isiaques en Gaule», in L. BRICAULT (éd.), *Isis en Occident. Actes du II^e Colloque international sur les études isiaques, Lyon III, 16-17 mai 2002*, Leyde-Boston, 2004 (*RGRW*, 151), p. 95-105; M. MALAISE, «Famille isiaque et ægyptiaca en Gaule Belgique et en Germanie», in E. WARMENBOL (éd.), *La Caravane du Caire: l'Égypte sur d'autres rives*, Louvain-la-Neuve-Bruxelles, 2006, p. 15-39.

(Grenoble), mais aucun n'a jusqu'ici été mis au jour. Les inscriptions isiaques de Gaule, plus d'une vingtaine de documents, soulignent la prédominance d'Isis, souvent invoquée comme *Regina* ou *Augusta*. Protégés par le pouvoir impérial, les cultes isiaques attirent toutes les couches sociales, y compris les plus basses. À *Noviodunum Suesionum* (Soissons), un cippe⁷⁵ est dédié à Isis myrionyme («aux dix mille noms») et à Sérapis par un certain Expectatus, l'adjoint d'un esclave impérial travaillant comme agent financier subalterne. Les indigènes ne semblent guère avoir souvent adhéré aux cultes isiaques, bien qu'une dédicace⁷⁶, trouvée non loin de Grenoble, évoque une *Isis Mater*, peut-être pour suggérer un rapprochement avec une déesse locale. Quant aux autres membres de la famille isiaque, ils sont surtout connus par des documents figurés, souvent de petite taille, dispersés à travers la Gaule. Notons l'importance d'Osiris, par exemple sur des bronzes de Lens, Noyelles-Godault et Wanquetin⁷⁷, qui semble avoir parfois recouvré tardivement la place que lui avait autrefois ravie Sérapis.

En Hainaut, c'est à nouveau le chef-lieu des Nerviens, *Bagacum* (Bavay), qui nous livre le plus grand nombre de témoignages⁷⁸. Plusieurs figurines en bronze, issues d'importations ou d'imitations locales, présentent un type isiaque. Si elles ne suffisent pas à imaginer un culte organisé dans la cité, certaines ont pu prendre place dans des laraires au sein d'habitations privées. Une statuette d'Isis *lactans*, haute de 7 cm, aurait été trouvée à Bavay avant 1860 mais est aujourd'hui égarée⁷⁹. Comme sur les autres exemplaires exhumés en France⁸⁰, la déesse, coiffée de la couronne hathorique, devait être assise dans une attitude hiératique avec le petit Harpocrate sur les genoux. Adoptant un style pharaonique, ces bronzes à l'effigie d'Isis *lactans* ont probablement été importés d'Égypte. L'Isis hellénisée est attestée par une statuette, haute de 16,5 cm, qui se trouvait dans la cachette mise au jour en 1969 au nord-est du forum⁸¹. L'œuvre a été datée du I^{er} siècle apr. J.-C., mais elle pourrait être plus récente. Il ne s'agit pas nécessairement d'une importation, le type ayant pu être reproduit dans les ateliers de la cité. Vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* épargnant le sein gauche, coiffée d'un haut *basileion*, la déesse tient un gouvernail et une corne d'abondance pour apparaître comme Fortune clairvoyante, capable de s'opposer au destin. Un Harpocrate panthée, aujourd'hui perdu, a été découvert, avec des monnaies du Haut-Empire, en 1844⁸². Le jeune dieu, le ventre couvert d'une nébride, la tête parée de lotus, porte l'index à la bouche, signe de l'enfant qui suce son doigt hérité d'Égypte, et s'appuie sur un tronc d'arbre enlacé par un serpent. Des ailes et un carquois sont greffés dans son dos. À ses pieds, reposent trois

⁷⁵ *RICIS*, n° 608/0101.

⁷⁶ *RICIS*, n° 605/0902.

⁷⁷ L. BRICAULT, «Deux nouveaux Osiris dans le nord de la Gaule», in *Revue du nord-Archéologie*, 74, 1992, p. 179-183.

⁷⁸ Les documents du Hainaut français ont été recensés par J.-L. PODVIN, «Objets égyptiens et égyptisants trouvés dans le Nord et le Pas-de-Calais», in *Revue du nord-Archéologie*, 70, 1988, p. 183-190; ID., «Ægyptiaca du Nord de la Gaule», in *Bulletin de la Société Égyptologique de Genève*, 12, 1988, p. 61-70; ID., «Dieux d'Égypte dans le Nord et le Pas-de-Calais à l'époque gallo-romaine», in *Vues d'ensemble. Université catholique de Lille*, 28, janvier 2006, p. 12-13.

⁷⁹ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 35 et 63-64, n° 84.

⁸⁰ J. LECLANT, «Iconographie de petits bronzes d'Isis allaitant Horus exhumés en France», in St. BOUCHER (dir.), *Actes du IV^e Colloque international sur les bronzes antiques, 17-21 mai 1976*, Lyon, 1977, p. 89-101.

⁸¹ St. BOUCHER et H. OGGIANO-BITAR, *op. cit.* (*supra* n. 43), p. 30-31, n° 6.

⁸² G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 40), p. 57-58, n° 64.

animaux, « deux oiseaux et un lièvre » selon Faider-Feytmans, mais plus probablement, au vu des parallèles⁸³, un chien, un faucon et une tortue. Un autre Harpocrate, portant le doigt à la bouche, nu avec toutefois un mantelet tombant sur le bras gauche, a été découvert en 1972⁸⁴. Il mesure 12,2 cm et doit remonter, comme le précédent, au II^e ou III^e siècle. Une figurine, trouvée en 1927 dans une sépulture, a été prise pour un grotesque⁸⁵, mais son geste de la main droite a aussi conduit à y voir un Harpocrate, toutefois fort insolite. Un dernier bronze⁸⁶, mis au jour à Bavay avant 1880, représente un taureau en marche, dont le front est timbré d'une étoile, peut-être le soleil, ce qui permettrait d'y reconnaître l'Apis de Memphis⁸⁷.

Au sud-ouest de Bavay, à Bousies, dans les ruines d'un édifice antique, on a découvert en 1849 une statuette en bronze (fig. 7), haute de 11 cm, à l'effigie d'Harpocrate⁸⁸. Le garçonnet est debout, les jambes enveloppées dans un manteau laissant le sexe découvert, la tête ceinte de lierre et couronnée du *pschent*. Il met l'index droit à la bouche et soutient de la main gauche une *cornucopia* chargée de grappes de raisin. Comme sur l'exemplaire de Bavay, le dos est garni d'ailerons et d'un carquois.



Sur la poitrine pend la *bullae* ronde que portaient les jeunes Romains avant d'atteindre l'âge viril. Des environs de Valenciennes provient une statuette en terre cuite de fabrication égyptienne, montrant un Harpocrate cavalier portant le doigt à la bouche, la tête coiffée d'une couronne végétale surmontée du *pschent*⁸⁹. Si l'image a pu être contaminée en Égypte par celle du cavalier thrace *Hérôn*⁹⁰, elle revêt peut-être surtout une symbolique guerrière, Plutarque⁹¹ rapportant qu'Horus préférait le cheval pour partir au combat contre Seth.

En territoire belge, on a découvert en 1978 une enseigne de cuivre et de laiton (fig. 8), haute de 51 cm, à Flobecq, dans un puits romain mis au jour au « Puvinage »⁹². Situé le long de la voie Bavay-Gand, ce site était en relation avec le *vicus* de Blicquy, auquel appartenait peut-être ce bel objet. Ainsi que l'a proposé G. Faider-Feytmans, il s'agit très probablement de l'insigne d'un *collegium iuvenum* voué, avant tout, au culte impérial. Destinée à être emmanchée sur une hampe de bois, la tige centrale est entourée de deux grandes alvéoles, accueillant à l'origine des médaillons amovibles, peut-être des portraits de l'empereur et du *princeps iuventutis*. La jonction entre la tige et les alvéoles est renforcée par des segments ajourés présentant un décor de dauphins et de peltas rehaussé par quatre

Fig. 7. Statuette d'Harpocrate, bronze, Bousies, II-III^e siècle apr. J.-C. © Lille, Musée des Beaux-Arts.

⁸³ Récemment, M. MALAISE, « Une statuette en bronze d'Harpocrate-Éros aux multiples attributs », in L. BRICAULT (dir.), *Bibliotheca Isiacca I*, Bordeaux, 2008, p. 49-52.

⁸⁴ H. BIÉVELET, « Quelques trouvailles de 1972 », in *Revue du nord-Archéologie*, 55, 1973, p. 33-35.

⁸⁵ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (supra n. 40), p. 68, pl. XXIII, n° 98.

⁸⁶ D'autres figurines à l'effigie d'un chien ou d'un taureau ne présentent aucune caractéristique permettant d'y voir un Anubis ou un Apis (J.-L. PODVIN, *op. cit.* [supra n. 78], p. 186-187, A1 et Ap2).

⁸⁷ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (supra n. 40), p. 81, pl. XXXI, n° 142.

⁸⁸ E. GUIMET, « Les isiaques de la Gaule », in *Revue archéologique*, 1912/2, p. 205-206, fig. 6-8 (où le bronze est localisé à tort à Avesnes).

⁸⁹ Ph. BEAUSSART, « L'archéologie dans le Valenciennois », in *Archeologia*, 160, nov. 1981, p. 64-66, fig. 2 (où le dieu est pris pour une Epona).

⁹⁰ Par exemple, S. POULIN, « Harpocrate-Hérôn à cheval, dieu de l'abondance », in M.-O. JENTEL et G. DESCHÈNES-WAGNER (éd.), *Tranquillitas. Mélanges en l'honneur de Tran Tam Tinh*, Québec, 1994, p. 483-496.

⁹¹ PLUTARQUE, *De Iside*, 19.

⁹² G. FAIDER-FEYTMANS, « Enseigne romaine découverte à Flobecq (Hainaut) », in *Helinium*, 20/1, 1980, p. 3-43.



Fig. 8. Enseigne avec statuette de Sérapis, cuivre, laiton et bronze doré, Flobecq, II-III^e siècle apr. J.-C. © Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire.

médailles à masque de lion et quatre panthères en bronze doré. Au sommet, un chapiteau composite surmonte une statuette de Sérapis debout en bronze doré, haute de 6,8 cm, fixée à la tige par deux anneaux mobiles. Vêtu d'un *chiton* et d'un *himation*, coiffé d'un *calathos*, le dieu barbu tient un bâton de la main gauche et lève la droite, paume ouverte, à la hauteur du visage en signe de salut (*adlocutio*), mais aussi de protection. Deux des cinq enseignes de ce type connues par ailleurs sont aussi décorées de statuettes divines. Le dieu qui les surmonte n'est toutefois pas, comme on a pu le croire, Dionysos, mais le *Genius iuventutis*. L'une d'elles, trouvée à *Pollentia* (La Alcudia) sur l'île de Majorque, porte, en outre, non seulement une Fortuna et une Diane, mais aussi une Isis reconnaissable à son *basileion*⁹³. La présence de Sérapis sur l'enseigne flobecquoise n'est donc pas surprenante. Souvent associé au culte impérial aux II^e et III^e siècles, le dieu a, par ailleurs, très bien pu

⁹³ Cr. VENY, «El estandarte romano de *Pollentia* testimonio de la existencia de un *Collegium iuvenum*», in *Mayurqa*, 29, 2003, p. 51-70, avec la bibliographie antérieure.

accorder sa tutelle au *collegium iuvenum* ayant utilisé cette enseigne. Il n'est donc pas nécessaire d'imaginer, à l'instar de G. Faider-Feytmans, que ces statuette divines sont des ajouts tardifs, signes de la réutilisation d'enseignes de *collegia iuvenum* dans un contexte religieux. Par ces figurines, ces confréries de jeunes gens s'assuraient le concours de grandes divinités du panthéon romain pour exalter la grandeur impériale.

Du *vicus de Geminiacum* (Liberchies), sis sur l'axe Bavay-Cologne dans la cité des Tongres, provient une bague en fer portant au chaton une intaille en nicolo du II^e siècle apr. J.-C. (fig. 9) gravée d'une Isis debout, vêtue d'un *chiton* et d'un *himation*, coiffée d'un *basileion* stylisé⁹⁴. Elle tient deux attributs authentiquement égyptiens, un sistre à la main gauche et une situle à la droite. Fréquente sur les sculptures et les monnaies, et par conséquent aussi sur les gemmes, cette iconographie semble s'être imposée comme icône officielle de la déesse à partir de l'époque flavienne⁹⁵. À *Turnacum* (Tournai), Henri Cannegieter fait connaître en 1764 le dessin d'une statuette d'Isis en bronze qui aurait été découverte quelques années auparavant dans une tranchée⁹⁶. Debout sur un socle circulaire, la déesse est gainée dans une jupe, laissant le torse nu, autour de laquelle s'enroule, comme sur les effigies d'Aiôn, un serpent. Sa tête est surmontée d'un imposant croissant de lune. Une telle image est sans équivalent et paraît complètement aberrante, ce qui jette le doute sur son authenticité⁹⁷. Signalons enfin qu'un sistre isiaque figure sur la main sabaziaque de Tournai (fig. 12).

Mithra et le culte mithriaque⁹⁸

Dernier venu sur la scène romaine, le dieu d'origine perse Mithra semble faire son apparition en Occident dans le sillage des soldats revenus victorieux des campagnes de Corbulon en Arménie, bien que les pirates ciliciens capturés par Pompée en 67 av. J.-C. avaient déjà pu l'y introduire. Quoi qu'il en soit, Rome le connaît à l'époque flavienne, en particulier sous Domitien, lorsque le poète de cour Stace évoque, en sa *Thébaïde*, celui qui «sous les rocs de l'ancre persique, tord les cornes du taureau récalcitrant»⁹⁹. À partir du II^e siècle apr. J.-C., les sanctuaires mithriaques se multiplient à Rome, où l'on en compte une quarantaine, et à travers l'Empire.

Fig. 9. Intaille à l'effigie d'Isis debout, agathe nicolo, Liberchies, II^e siècle apr. J.-C.
© Namur, Musée archéologique.



⁹⁴ Fr. DE RUYT, R. BRULET, «Intailles antiques de Liberchies», in *L'Antiquité classique*, 38, 1969, p. 475-476, pl. II, n° 6.

⁹⁵ *SNRIS*, p. 26.

⁹⁶ H. CANNEGIETER, *De Iside ad Turnacum inventa*, Utrecht, 1764, pl. I.

⁹⁷ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (supra n. 62), p. 129-131; EAD., *op. cit.* (supra n. 47), p. 213, pl. 198, n° B30.

⁹⁸ Notons, dans une littérature riche et variée, l'inventaire de M. J. VERMASEREN, *Corpus Inscriptionum et Monumentorum Religionis Mithriacæ (CIMRM)*, 2 vol., La Haye, 1956-60; les synthèses de M. CLAUSS, *Mithras. Kult und Mysterien*, Munich, 1990, et R. TURCAN, *Mithra et le mithrisme*, 2^e éd., Paris, 2000 (1^{re} édition 1981); l'article de R. VOLLKOMMER, «Mithras», in *LIMC*, VI/1, 1992, p. 583-626.

⁹⁹ STACE, *Thébaïde*, I, 719-720.

Généralement de petite taille, les *Mithræa* se présentent sous la forme d'une salle allongée, à demi enterrée et voûtée, ayant ainsi l'aspect d'une grotte (*spelæum*). Des banquettes, installées sur les deux côtés, accueillait les dévots, qui pouvaient voir, au fond de la crypte, l'image peinte ou sculptée du sacrifice originel. Le plus souvent, Mithra, vêtu à l'orientale, y maîtrise un taureau blanc pour lui plonger un couteau au défaut de l'épaule, sous le regard du Soleil et de la Lune et en présence des dadophores (porte-torches) Cautès et Cautopatès. Abreuvant de sang les espèces animales et végétales, cette tauroctonie revitalisante, à laquelle on a attribué bien des exégèses¹⁰⁰, apparaît comme l'aboutissement d'une geste divine, dont les différentes étapes sont souvent figurées en annexe.

Contrairement aux cultes de Cybèle ou d'Isis, celui de Mithra ne s'exprime pas au cours de grandes cérémonies publiques. Il reste l'apanage de petits groupes, fermés aux femmes, dont les membres doivent participer à des «mystères» pour être admis aux banquets rituels. La hiérarchie sacerdotale comporte sept grades, mis chacun en relation avec une planète, à travers lesquels s'élèvent les initiés, devenant successivement Corbeau, Fiancé, Soldat, Lion, Perse, Courrier du Soleil et enfin Père de la communauté. Praticué dans le secret des antres sous cette forme singulière, le culte mithriaque reste toutefois ouvert au monde qui l'entoure, associant à l'occasion les autres divinités du panthéon civique. Les *Mithræa* s'intègrent parfaitement dans les camps légionnaires et dans les tissus urbains, pouvant même s'installer dans les édifices publics. Leur audience est hétérogène, de nombreux militaires, mais aussi des commerçants et des cadres de l'Empire.

L'implantation mithriaque en Gaule¹⁰¹ semble bien moindre que dans les provinces rhéno-danubiennes très occupées militairement. Les sanctuaires se repèrent surtout à l'est du pays, dans les vallées du Rhône (Bourg-Saint-Andéol et Vieu-en-Val-Romey) et de la Saône (Nuits-Saint-Georges), le long des voies alpines (Mandelieu) et aux portes de la Germanie (Biesheim, Sarrebourg, Trèves et Tienen). Les inscriptions, parfois adressées pour le salut de l'Empereur, nous font connaître des mithriastes, tel un greffier de légion à *Lugdunum* (Lyon) ou un médecin à *Venetonimagus* (Vieu) qui, malgré son origine servile, était *pater* de sa communauté¹⁰². À côté de petits objets dont l'étude fut longtemps négligée¹⁰³, on trouve en Gaule des éléments statuariers parfois impressionnants, par exemple ceux des *Mithræa* de *Burdigala* (Bordeaux) et de Septeuil, situés en dehors des axes de diffusion habituels, dans des centres économiques¹⁰⁴.

¹⁰⁰ Par exemple, l'explication astronomique de D. ULANSEY, *The Origins of the Mithraic Mysteries. Cosmology and Salvation in the Ancient World*, New York - Oxford, 1989.

¹⁰¹ CIMRM, I, p. 303-331, n° 877-1002, et II, p. 41-44, n° 882bis-1002; V. J. WALTERS, *The Cult of Mithras in the Roman Provinces of Gaul*, Leyde, 1974 (ÉPRO, 41).

¹⁰² V. J. WALTERS, *op. cit.* (supra n. 101), p. 82-86, n° 19-20.

¹⁰³ M. MARTENS et G. DE BOE (éd.), *Roman Mithraism: the Evidence of the Small Finds*, Bruxelles, 2004.

Le culte mithriaque a pu s'implanter en milieu indigène en s'associant à certains cultes topiques. Aménagé au milieu du IV^e siècle, le *Mithraeum* de Septeuil, dans les Yvelines, s'installe sur un site naturel de sources, au sein d'un sanctuaire, dont la statue de la divinité, la nymphe, est maintenue en place.

Les témoignages rattachés au culte de Mithra dans le Hainaut sont beaucoup moins nombreux que ceux qui concernent Cybèle ou la famille isiaque. Leur caractère mithriaque est en outre souvent incertain, sinon purement spéculatif. On connaît toutefois à *Geminiacum* (Liberchies) une tessère en étain coulé (fig. 10), trouvée en 1999 à côté de la route romaine, qui peut assurément être comptée parmi les *mithriaca*¹⁰⁵. Épousant la forme d'une monnaie, ce petit jeton du II^e ou III^e siècle figure au droit le buste de Mithra coiffé du bonnet phrygien et auréolé de rayons solaires. Le revers offre la légende *SOL M Q R S A P O H*, dont l'élucidation n'est pas évidente¹⁰⁶, mais dans laquelle on reconnaît le théonyme *Sol M(ithra)*. Ayant sauvé le monde par la tauroctonie, Mithra s'empare en effet des prérogatives de *Sol Invictus* avec lequel il s'assimile. L'existence d'une chapelle mithriaque à Liberchies a été supposée par G. Faider-Feytmans¹⁰⁷ en raison de la découverte d'un orifice de fontaine en bronze à masque de lion¹⁰⁸. L'objet est en effet apparenté à un déversoir exhumé à Angleur dans un dépôt de bronzes ayant peut-être servi à l'origine à encadrer une tauroctonie à l'intérieur d'un *Mithraeum*¹⁰⁹. Même si l'on admet une telle restitution, le parallèle ne paraît guère suffisant pour accorder un caractère mithriaque au bronze de Liberchies, encore moins pour y imaginer un sanctuaire. Tout aussi arbitrairement, on a proposé de reconnaître des grades de l'initiation mithriaque dans des intailles de Liberchies à l'effigie d'un lion marchant vers un scorpion et d'une figure debout, peut-être en armes¹¹⁰.

L'intérêt pour le culte de Mithra inspire d'autres interprétations douteuses. G. Faider-Feytmans a ainsi décelé des motifs mithriaques dans la « pierre aux quatre divinités » de Fontaine-Valmont, qui servait, à la fin du II^e siècle, de socle à une colonne au cavalier à l'anguipède implantée à l'endroit précis où la cité des Tongres touchait celle des Nerviens¹¹¹. Sur les trois faces conservées, on reconnaît Junon accompagnée d'un paon, Vénus nue tenant un manteau, et Apollon archer en course au-dessus d'un autel. De la dernière face perdue nous est parvenu un dessin montrant un aigle dressé sur une sphère ornée de deux bandes croisées. S'il est vrai qu'un globe similaire figure sur l'autel d'un *Mithraeum* d'Heddernheim et qu'un Apollon archer voisine peut-être avec Mithra sur un relief de

Fig. 10. Tessère mithriaque, étain, Liberchies, II-III^e siècle apr. J.-C.
© Nivelles, Musée communal d'archéologie, d'art et d'histoire. Cliché Michel Lechien.



¹⁰⁴ M.-A. GAIDON-BUNUEL, « Les *mithraea* de Septeuil et de Bordeaux », in *Revue du nord-Archéologie*, 73, 1991, p. 49-58.

¹⁰⁵ J. VAN HEESCH, « La tessère mithriaque de Liberchies », in *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 146, 2000, p. 9-13.

¹⁰⁶ A. DEMAN et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *op. cit.* (supra n. 60), p. 255-257, pl. LVII, n° 161.

¹⁰⁷ G. FAIDER-FEYTMANS, « Le culte de Mithra en Belgique orientale », in P. BASTIEN, F. DUMAS, H. HUVELIN et C. MORRISSON (éd.), *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 102.

¹⁰⁸ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (supra n. 47), p. 200, pl. 190, n° A 8.

¹⁰⁹ G. FAIDER-FEYTMANS, « Les bronzes mithriaques d'Angleur », in *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 6^e série, 46^e année, 1974, p. 71-91.

¹¹⁰ K. SAS, « Mithras and Roman Jewellery in Belgium », in M. MARTENS et G. DE BOE (éd.), *op. cit.* (supra n. 103), p. 359-361, n° 1-2, fig. 2-3.

¹¹¹ G. FAIDER-FEYTMANS, « Aspects religieux du site des Castellains à Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique) », in *Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts*, 5^e série, LXI, 1979, p. 20-41.

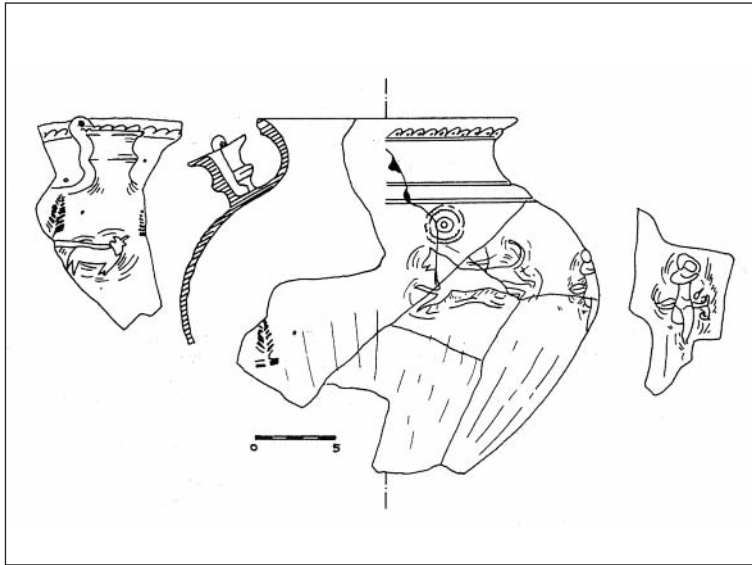


Fig. 11. Dessin d'un vase cultuel aux serpents, Tournai, II-III^e siècle apr. J.-C., d'après M. AMAND, *Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie*, Bruxelles, 1984, p. 41, fig. 9, Vase 4.

Champlieu, de tels motifs se retrouvent sur d'autres pierres à quatre dieux¹¹² et n'ont rien de spécifiquement mithriaques.

Quelques récipients en terre cuite des II-III^e siècles, trouvés et sans doute fabriqués dans la vallée de l'Escaut et de ses affluents, ont été rattachés à un cadre cultuel mithriaque¹¹³. Un vase (fig. 11) mis au jour à *Turnacum* (Tournai), au lieu-dit «La Loucherie», présente deux goulots aveugles, dans lesquels plongent des serpents, et une panse décorée d'une bacchante, un lion, un coq, un scorpion et un bouc estampés et des pins imprimés au poinçon¹¹⁴.

Les fragments d'un vase du même type découvert à Blicquy, sur le site de la «Ville d'Anderlecht», font apparaître sur la panse un bouc à côté d'une bourse appartenant peut-être à une effigie de Mercure¹¹⁵. De Froyennes, au nord-ouest de Tournai, proviennent les fragments de deux grands vases, sans anses, ni goulots, ornés de motifs zoomorphes estampés, dont certains ont pu appartenir à un zodiaque¹¹⁶. Souvent associé à un cratère recueillant le sang vivifiant de la tauroctonie, Mithra est concerné par de nombreuses productions céramiques¹¹⁷. Outre les vases en sigillée ou décorés à la barbotine, parfois retrouvés dans des *Mithræa*, par exemple à Biesheim¹¹⁸, on connaît des récipients plus grossiers, apparentés à ceux de Blicquy, Froyennes et Tournai, qui présentent un décor mithriaque incontestable sur des sites comme Cologne ou Mayence, mais aussi «Les Rues des Vignes», au sud de Cambrai¹¹⁹. Cette production, qualifiée par M. Amand de «vases cultuels aux serpents», relève parfois d'un cadre religieux beaucoup plus confus. Les motifs qui décorent les récipients hainuyers ne sont, de fait, pas assez significatifs pour être assurément attribués au culte de Mithra.

¹¹² Par exemple, le globe à bandes croisées sur la pierre de Maastricht (K. SAS et H. THOEN [éd.], *Schone Schijn – Brillance et prestige. Romeinse juweelkunst in West-Europa – La joaillerie romaine en Europe occidentale*, Louvain, 2002, p. 231-232, n° 203).

¹¹³ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 62), p. 132-134; M. AMAND, *Vases à bustes, vases à décor zoomorphe et vases cultuels aux serpents dans les anciennes provinces de Belgique et de Germanie*, Bruxelles, 1984 (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Beaux-Arts. Collection in-8° - 2^e série*, 15/2), p. 38-40, 78-80 et 107-109 («vases cultuels aux serpents: type C»).

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 41, fig. 9, Vase 4, p. 45-46, Type C/3, p. 195-196, pl. XLVI-XLVIII, C-Tournai-27.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 45-46, Type C/3, p. 128, pl. XII, C-Blicquy-18.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 53 et 56, Type C/6, p. 143-144, pl. XIX-XXII, C-Froyennes-1 et 2.

¹¹⁷ J. MUÑOZ GARCÍA-VASO, «Los vasos litúrgicos mitraicos», in *Espacio, Tiempo y Forma*, II, 4, 1991, p. 131-170.

¹¹⁸ E. KERN, «Le mithræum de Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin)», in *Revue du nord-Archéologie*, 73, 1991, p. 62-63, fig. 4-5.

¹¹⁹ M. AMAND, *op. cit.* (*supra* n. 113), p. 208-209, pl. III, fig. 2, C-Köln-5, p. 211, C-Mainz-2, p. 308-309, pl. XXXV-XXXVII, C-Les Rues des Vignes-1.

Sabazios et les mains sabaziaques¹²⁰

Le dieu anatolien Sabazios semble avoir gagné Rome dès 139 av. J.-C., si l'on en croit un décret¹²¹ d'expulsion de ses dévots, dont les perturbations nocturnes étaient déjà connues à Athènes au début du IV^e siècle av. J.-C.¹²². Assimilé à Zeus/Jupiter, proche de Dionysos et de la Grande Mère, il se répand en Occident dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C. Aucun temple ne semble toutefois lui avoir été attitré, du moins à part entière. Son culte se pratique le plus souvent en marge de la religion publique, dans des cercles privés, comme à Pompéi¹²³, où une maison abrite un *antrum* ayant pu servir à des initiations.

Parmi les indices les plus significatifs du culte sabaziaque comptent de petites mains en bronze largement diffusées dans le monde romain. On en connaît plus d'une centaine d'exemplaires, dont le plus ancien provient du camp de Dangstetten, en Germanie supérieure, occupé à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Abrégés du corps divin, ces mains sont toutes disposées verticalement, avec trois doigts dressés vers le ciel, pour manifester la «puissance immense de Sabazios»¹²⁴ et inviter les dévots à s'élever vers un autre univers¹²⁵. Destinées à être fixées sur une hampe ou à être posées sur un autel, la plupart ont dû servir au décor rituel de petits sanctuaires.

Sabazios a pu s'implanter en Gaule en se greffant, comme Mithra, à certains sanctuaires de sources. Dans une ville d'eau comme *Aquæ Calidæ* (Vichy), on a mis au jour quatre-vingts lamelles¹²⁶ en argent du milieu ou de la fin du III^e siècle apr. J.-C. ornées de motifs végétaux et, pour certaines, de Jupiter Sabazios dans son *naiskos*. L'une d'entre elles porte la dédicace d'un Celte romanisé qui n'oublie pas d'associer à sa dévotion «la divinité impériale». En dehors de cette découverte exceptionnelle, quelques mains sabaziaques ont été trouvées en Gaule, curieusement toutes dans des régions septentrionales, y compris en Hainaut.

Certaines de ces mains sont sobres, sans véritable décor. Deux exemplaires¹²⁷ découverts à *Condate* (Corseul) et dans les environs de Sedan sont si dépouillés que l'on a même douté de leur caractère sabaziaque. Ce n'est toutefois pas le cas d'une main¹²⁸ trouvée à *Fanum Martis* (Famars) et reprise en 1759 dans la collection du comte de Caylus. Vraisemblablement posée sur un socle, elle tient entre le pouce, l'index et le majeur une pomme de pin, l'un des attributs les plus fréquents sur ce type d'objets, apte à exprimer à

¹²⁰ Les références essentielles sont M. J. VERMA-SEREN, E. WESTRA et M. B. DE BOER, *Corpus Cultus Iovis Sabazii (CCIS). I. The Hands*, Leyde, 1983 (*ÉPRO*, 100/1); E. N. LANE, *Corpus Cultus Iovis Sabazii (CCIS) II. The Other Monuments and Literary Evidence*, Leyde, 1985 (*ÉPRO*, 100/2); E. N. LANE, *Corpus Cultus Iovis Sabazii (CCIS) III. Conclusions*, Leyde, 1989 (*ÉPRO*, 100/3); R. GICHEVA, «Sabazios», in *LIMC*, VIII/1, 1997, p. 1068-1071.

¹²¹ VALÈRE MAXIME, *Actions et paroles mémorables*, I, 3, 3.

¹²² DÉMOSTHÈNE, *De corona*, 259-260.

¹²³ R. TURCAN, «Sabazios à Pompéi», in L. FRANCHI DELL'ORTO (éd.), *Ercolano 1738-1988: 250 anni di ricerca archeologica*, Rome, 1993 (*Soprintendenza archeologica di Pompei. Monografie*, 6), p. 499-512.

¹²⁴ Pour reprendre l'expression d'une inscription romaine (*CCIS*, II, p. 31, n° 63).

¹²⁵ J.-M. PAILLER, «Sabazios. La construction d'une figure divine dans le monde gréco-romain», in C. BONNET, V. PIRENNE-DELFORGE et D. PRAET (éd.), *op. cit.* (*supra* n. 15), p. 257-291, qui abandonne à juste titre la mention habituelle de la *benedictio latina* chrétienne.

¹²⁶ Ch. PICARD, «Sabazios, dieu thraco-phrygien: expansion et aspects nouveaux de son culte», in *Revue archéologique*, 1961, p. 122-176.

¹²⁷ *CCIS*, I, p. 17-18, pl. XXXIV, n° 41, p. 19-20, pl. XXXIX, n° 46.

¹²⁸ A. DE CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, t. III, Paris, 1759, p. 436-438, pl. CXXI; *CCIS*, I, p. 17, pl. XXXIII, n° 40.

lui seul l'idée de germination divine. On peut d'ailleurs apprécier le même montage sur une main¹²⁹ d'origine inconnue acquise en Belgique en 1875.

D'autres mains sont, au contraire, envahies d'attributs rigoureusement ordonnés pour exalter l'omnipotence du dieu. On en a retrouvé une¹³⁰ à *Samarobriva* (Amiens), sur la Somme, et une autre¹³¹ à Rumst, sur le Rupel, en un site où semble avoir stationné une flotte romaine du Rhin. Une troisième a été signalée comme découverte à proximité de *Turnacum* (Tournai). C'est L. Pignorius¹³² qui, en 1623, l'édite en nous apprenant que Denis de Villers l'avait alors cédée à Nicolas Claude Fabri de Peiresc. La main réapparaît en 1692 dans le Cabinet des Génofévins à Paris et atterrit au début du XIX^e siècle à la Bibliothèque nationale.

En 1895, E. Babelon et J.-A. Blanchet¹³³ la jugent fautive, un sentiment confirmé en 1973 par une analyse de l'IRPA. Partiellement issue d'un surmoulage, la pièce ne peut même pas être considérée, à en croire G. Faider-Feytmans¹³⁴, comme la copie fidèle d'un éventuel original. L'analyse paraît irréfutable et Tournai se voit dépossédée de sa main sabaziaque qui n'est autre qu'une insidieuse contrefaçon. Mais, si l'objet du Cabinet des Médailles est incontestablement faux, s'agit-il vraiment de celui que D. de Villers possédait à Tournai au début du XVII^e siècle? Une autre main (fig. 12), ayant appartenu au physicien Richard Mead (1673-1754) avant d'entrer en 1895 au British Museum¹³⁵, sème le trouble. Ses dimensions (environ 15 cm), sa forme (pouce, index et majeur dressés; annulaire et auriculaire pliés vers la paume) et son iconographie (serpent lové autour du poignet; pigne et foudre au bout des doigts; fouet, tortue, bonnets étoilés, croissant lunaire et thyrses sur la paume; pince, long instrument, lyre, serpe, phallus, cymbales, sistre et flûtes sur le dos) la rendent tout à fait identique à celle de Paris.

Dotée d'une facture beaucoup plus fine, elle présente, au contraire de la main parisienne, tous les signes d'une haute antiquité. Nul doute, il s'agit bien de l'original dont on a tiré la réplique conservée à Paris depuis la fin du XVII^e siècle. Et, à moins que D. de Villers ait inventé une découverte pour intégrer une contrefaçon issue de cet original antique, il s'agit du document retrouvé dans les environs de Tournai.

Dès le II^e siècle apr. J.-C., voire plus tôt, des divinités originaires de l'Orient, mais devenues romaines à part entière, ont foulé notre sol, s'y attardant à l'occasion, à la faveur d'un réseau routier d'une

¹²⁹ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 76, pl. 39, n° 60, qui la rapproche d'une note signalant une main trouvée à Ocquier.

¹³⁰ *CCIS*, I, p. 18, pl. XXXV, n° 42.

¹³¹ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 75-76, pl. 37-38, n° 59.

¹³² L. PIGNORIUS, *op. cit.* (*supra* n. 61).

¹³³ E. BABELON et J.-A. BLANCHET, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1895, p. 461, n° 1064.

¹³⁴ G. FAIDER-FEYTMANS, *op. cit.* (*supra* n. 62), p. 125-127, fig. 1; EAD., *op. cit.* (*supra* n. 47), p. 212, pl. 197-198, n° B28.

¹³⁵ H. B. WALTERS, *Catalogue of the Bronzes, Greek, Roman, and Etruscan in the Department of Greek and Roman Antiquities, British Museum*, Londres, 1899, p. 161, n° 876; *CCIS*, I, p. 19, pl. XXXVII, n° 44.



Fig. 12. Main sabaziaque, bronze, Tournai, II-III^e siècle apr. J.-C.
© Londres, The British Museum.

La main sabaziaque de Tournai retrouvée au British Museum ?

Ce bronze antique, entré en 1895 dans les collections du British Museum, correspond probablement à la main sabaziaque éditée en 1623 par Lorenzo Pignorius comme découverte à proximité de Tournai. Or, ce document tournaisien avait été jusqu'ici identifié à une main identique, conservée au Cabinet des Médailles de Paris, qui s'était avérée être fautive à la suite d'une analyse de l'IRPA en 1973. L'objet londonien permet donc de réhabiliter l'un des plus beaux documents romains exhumés en Hainaut.

grande efficacité. Cybèle et Attis, Isis et Sérapis, Mithra ou Sabazios ne sont pas venus, comme le pensait Cumont, combler le vide spirituel d'une religion traditionnelle à bout de souffle, mais s'ajouter aux autres dieux du monde gréco-romain pour procurer de nouvelles identités religieuses aux dévots.

Affirmant un haut degré de cohésion socio-religieuse¹³⁶, ils ont dû jouer un rôle intégrateur particulièrement performant, gagnant toutes les couches de la société, et même parfois les milieux indigènes. L'état actuel de la documentation ne permet toutefois pas de mesurer leur véritable impact dans nos régions, ni de suivre leur évolution à travers les vicissitudes des siècles.

¹³⁶ L. BRICAULT, *op. cit.* (*supra* n. 19), p. 153.